Logo CFDT

Stratégie d’investissement : la lettre de l’épargne et de l’actionnariat salarié N°40 février

2024/2025 Une épargne salariale revisitée, à la recherche d’une performance durable

Suite aux évolutions des mesures de risques des différents fonds (SRI), les Conseils de surveillance du PEG et du PERCOL ont œuvré pour repositionner les fonds en fonction de leur niveau de risque et de la performance associée.

Ces travaux ont conduit à revoir la gamme des fonds en procédant d’une part à des modifications de la composition des fonds par classes d’actifs (Évolutis, Dynamis, fonds du PERCOL et sur 2025 Équilibris) et d’autre part, à introduire une offre nouvelle de risque 1 dans le PEG avec le fonds ‘capital monétaire’ géré par **AXA**. En effet, l’objectif étant de proposer dans le PEG une offre de fonds par niveau de risque évitant les chevauchements. (Les fonds Évolutis et Équilibris se chevauchaient sur du risque 2 et idem Équilibris et Capital monétaire sur du risque 1)

En fonction des performances observées et des suggestions de nombre de salariés épargnants, nous avons également pris en compte l’absence d’offre de placement dédiée notamment à la zone US qui nous a privé en 2024 d’une très belle performance. Dès février 2025, un nouveau fond Actions internationales (en euros) niveau 4 minimum confié à la société de gestion **HSBC Asset Management** sera proposé lors des opérations collectives de placements (Intéressement et Participation) avec une communication dédiée.

Cette dynamique s’est accompagnée en parallèle de la certification d’investissement socialement responsable pour l’ensemble de la gamme du PEG et du PERCOL conforme notamment à la nouvelle norme ISR3 applicable en 2025 qui exclut tout investissement notamment dans les secteurs du charbon, du tabac et de l’armement.

Ainsi, les membres CFDT des différents conseils de surveillance ont pris leur responsabilité pour continuer à mettre à disposition une offre diversifiée avec un large panel de classes d’actifs positionnées sur plusieurs zones géographiques et différents secteurs d’activité pour vous offrir de nouvelles opportunités de placement.

Fidèles à nos valeurs, nous avons privilégié une épargne durable, socialement responsable sur tous les fonds du PEG et du PERCOL. Après consultations auprès de vos gérants gestionnaires de vos placements, nous vous invitons à découvrir nos articles ci-dessous qui, à partir d’un bilan 2024, essaient de tracer des perspectives 2025 pour vous aider à gérer vos actifs et arbitrer pour vos futurs placements (cf. Prime d’intéressement et de participation) de votre Épargne Salariale.

Nadia Zak-Calvet

Stratégie d’investissement : la lettre de l’épargne et de l’actionnariat salarié N°40

Toutes les infos dans documents

Documents
Stratégie d’investissement : la lettre de l’épargne et de l’actionnariat salarié N°40